



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Public cible :

Professionnels récents dans
une fonction budgétaire AS

Pré-requis :

Avoir suivi l'ensemble du
socle commun Action
Sociale en e-learning sur
Syfadis **AVANT** de
participer au module 1 en
présentiel

Etre un professionnel récent
dans une fonction
budgétaire AS

Modalités pratiques

Durée : en présentiel 4 jours
soit 28 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
600 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

Un groupe de 8 agents Caf
minimum

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**

En 2024 : 86% (22
stagiaires) / en 2023 : 86 %
(24 stag)/ en 2022 : 79 %
(15 stag)

Tarifcation :

600€ / stagiaire

BUDGET ACTION SOCIALE - Module 1

- Le cadre budgétaire

MAJ : Vendredi 20 décembre 2024

Objectifs professionnels :

Développer ses connaissances et ses compétences en matière de budget AS.

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Approfondir ses connaissances du FNAS et de son cadrage
- Comprendre les tutelles budgétaires (CAF/CNAF)
- Assimiler la méthode de définition du budget
- Connaitre le calendrier budgétaire en AS
- Préparer les décisions des instances
- Savoir recueillir des données indispensables à l'élaboration du budget (Fds locaux et Fds nationaux)
- Comprendre les éléments de construction du budget initial et rectificatif

Contenu :

Après avoir suivi sur Syfadis l'ensemble du socle commun Action Sociale, les participants se retrouvent en présentiel pour le Module 1.

Ce module opérationnel de 4 jours est consacré au cadre budgétaire

Thématiques travaillées dans ce module :

- **gouvernance,**
- **fnas cadrage,**
- **maîtrise,**
- **tutelle budgétaire,**
- **principes,**
- **méthode de définition du budget,**
- **calendrier,**
- **préparation des décisions des instances,**
- **recueil des données,**
- **budget initial et rectificatif**

Intervention de la Cnaf en début de module

Méthodes mobilisées :

Pédagogie active et interactive.
Apports théoriques et concrets.
Exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**